

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à MARTIGNY les lundi, mercredi et vendredi

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :

Avenue de la Gare **MARTIGNY** Avenue des Acacias

TÉLÉPHONES : Administration et Annonces N° 2.52 Rédaction N° 31

ANNONCES :

Canton . . . 8 ct. } le mm.-ligne
Suisse . . . 12 ct. } ou son espace
Etranger . . . 15 ct.

RÉCLAMES :

Canton . . . 20 ct. } le mm.-ligne
Suisse . . . 30 ct. } ou son espace
Etranger . . . 45 ct.

Compte de Chèques postaux II c. 500

ABONNEMENTS :

SUISSE : Un an . . . fr. 9.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 13.50

ÉTRANGER : Un an . . . fr. 18.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

Compte de Chèques postaux II c. 58

Joindre 20 ct. en timbres poste
à toute demande de changement d'adresse

Régie des Annonces : ORELL FÜSLLI-ANNONCES, Martigny, Sion, Vevey, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Zurich, Aarau, Bâle, Berne, etc., etc.

Le concours du „Confédéré“

A nos amis libéraux-radicaux

Jetons un coup d'œil autour de nous. Tous les partis s'efforcent de développer leur presse afin d'obtenir des résultats efficaces dans le domaine de la propagande politique, et pour assurer le triomphe de leurs idées. Nous avons, en Valais, à notre droite un parti conservateur qui ne néglige rien pour maintenir et accroître son influence, à notre gauche un parti socialiste qui entend ne pas coucher sur ses positions. Le bel idéal libéral-radical garde tout son pouvoir d'attraction. Mais il importe de le faire encore mieux connaître. Il y a la propagande individuelle, mais surtout la propagande par la voie de la presse, dont on ne saurait méconnaître l'importance. Nos amis libéraux-radicaux savent quel est leur devoir : nous aider dans les efforts que nous faisons pour développer notre presse. Notre concours reste ouvert jusqu'à fin janvier. Que chacun profite de ce délai et s'efforce de procurer encore à notre journal de nouveaux abonnés.

Le Comité du « Confédéré ».

Courrier de Berne

Le recensement fédéral

(De notre correspondant particulier)

On connaît maintenant les résultats plus ou moins définitifs du dernier recensement fédéral et l'on sait, de façon certaine, que l'ensemble de notre population a suivi sa marche ascendante et s'est accru du nombre respectable de 188,420 unités depuis le recensement de 1920. La population totale de la Suisse est actuellement de 4,068,740 habitants.

On s'attendait en général à un recul plus ou moins sensible dans les régions les plus durement frappées par la crise qui sévit dans les industries de l'horlogerie et de la broderie. Et en effet, Neuchâtel sort de la bataille diminué d'environ 7000 unités. A l'est, St-Gall et Appenzell Rhodes-Extérieures subissent des pertes sensibles et entraînent Thurgovie dans le sillage de leur mouvement de recul.

Enfin, Zurich, notre grande métropole industrielle et économique, absorbe à elle seule un contingent de 78,000 âmes nouvelles de population et associe à son mouvement de dilatation les régions industriellement prospères de Bâle, Argovie et Soleure. Cet exode vers les usines et les centres urbains s'est-il effectué, comme d'aucuns le prétendent sans cesse, au détriment des masses campagnardes ? Il serait téméraire de hasarder une pareille affirmation, du moment que les cantons agricoles, tels que Vaud, Berne et Lucerne accusent des augmentations réjouissantes, allant de 12 à 16,000 têtes de population. De même, les résultats du dernier recensement sont là pour calmer les inquiétudes de ceux qui annonçaient, avec des cris de paons, mais tout en restant dans leurs bureaux citadins, la dépopulation progressive des régions alpêtres. Le Tessin marque 9000 points nouveaux, les Grisons 7000, le Valais 9000. Seul le petit canton d'Uri accuse un recul de 900 habitants. Ces chiffres prouvent à tout le moins que nonobstant la crise agricole, en dépit de la nécessité de vivre, malgré certaines crises et certains troubles économiques, le peuple suisse est profondément attaché à son sol natal et ne se résoud qu'à son corps défendant, contraint par l'obligation de gagner son pain quotidien, à quitter la terre qui l'a vu naître et qui l'a nourri. Notre peuple semble taillé pour résister à tous les assauts de la crise économique, parce qu'il a le sens de l'équilibre et l'instinct de l'adaptation aux circonstances nouvelles. C'est sur son propre sol qu'il entend comme l'ange avec le prophète, lutter coûte que coûte contre la fatalité.

On peut, grâce aux résultats acquis, juger les répercussions qu'aurait, au point de vue numérique, le dernier recensement sur la composition du futur Conseil national. La députation actuelle est composée de 198 « âmes » parlementaires (Valais 6). Sur la base de 20,000 âmes de population, le Conseil serait accru de six unités (Valais une) et se composerait dorénavant de 204 mandataires du peuple. Avec le chiffre de base proposé par les Chambres, de 22,000, qui sera vraisemblablement

adopté par le peuple, nos pères conscrits se retrouveront à Berne au nombre de 187 (Valais 6); ils seraient tombés à 176 (Valais 6) avec un chiffre de base de 23,000 têtes de population.

Cette fameuse réforme parlementaire a déjà fait couler trop d'encre pour que nous en rationnions ici à l'occasion de ces gloses sur le mouvement général de notre population. Qu'il nous suffise, pour l'instant, de constater que cette dernière décade n'a, socialement parlant, provoqué aucun mouvement de nature à modifier très profondément la structure de notre démocratie suisse. Si l'industrie tentaculaire du plateau baigné et délimité par l'Aar, la Limmat et le Rhin, a absorbé une bonne partie de notre main-d'œuvre, sans pour autant compromettre notre agriculture, les consciences, en revanche, et les convictions, les opinions politiques, religieuses, morales, tout ce qui forme la substance psychique d'une nation ne semble pas avoir subi de sensible modification. Cela prouve en faveur de notre esprit de stabilité. Cela semblerait établir, également, que le temps des apostolats incendiaires est révolu et que chacun s'est résolu, chez nous, à respecter plus ou moins les sincères convictions du voisin. Ce serait là un très notable progrès. Et ce ne serait pas là un des aspects les moins intéressants de ce dernier recensement, s'il tendait à prouver que dans notre pays on apprécie un peu plus qu'ailleurs les inestimables bienfaits de la tolérance. P.

Le Valais au Conseil national

Le Valais élira-t-il en octobre 1931 ses sept conseillers nationaux déjà espérés il y a vingt ans et qu'aujourd'hui désiraient surtout les socialistes ? (Et pour cause !)

Nous les aurons les sept, si le *statu quo* d'un député par 20,000 âmes de population totale recensée au 1er décembre est maintenu, c'est-à-dire si la revision proposée pour le mode de recrutement de la représentation nationale n'est pas acceptée. Le chiffre minimum actuel pour avoir droit à sept conseillers nationaux est de 130,001. Le Valais est resté de peu en dessous de ce nombre en 1910 et en 1920. Mais les résultats provisoires du dernier recensement nous attribuent 137,741 habitants.

Par contre, si la revision est votée, si le chiffre de base est élevé à 22 000, nous resterons à six comme devant, car dans ce cas le chiffre minimum pour avoir droit à sept mandats est de 143,001.

Avec une population évaluée au recensement cantonal de 1846 à 81,524 individus, le Valais avait droit aux élections du premier Conseil national, en 1848, à quatre députés sur les 111 membres de cette assemblée au début. Notre canton légua alors pour le représenter à Berne les citoyens Maurice Barman, de Saillon, Adrien-Félix Pottier, de Monthey ; Antoine de Riedmatten, de Sion et Ant.-Jos. Clemenz, de Viège (Henri Durrey et le Dr Hyacinthe Grillet, à Sion, firent partie du premier Conseil des États).

Au premier recensement fédéral de 1850, la population du Valais était de 81,559 unités ; sa représentation au Conseil national resta à 4 sur 120 députés en tout.

En 1860, le Valais accusa le chiffre de 90,792 habitants ce qui lui donna droit, aux élections de 1863, à un cinquième mandat sur 128.

Aux périodes suivantes, la population du Valais s'accroît plus lentement que celle de l'ensemble des cantons confédérés. En 1870 notre canton passa à 96,722 habitants ; en 1880 il atteignit le premier cent mille (100,190) ; en 1888 on compta 101,985 Valaisans. Mais alors que l'effectif du Conseil national s'élève successivement à 135, 145 et 147 députés, le Valais compte exactement sa députation sur les doigts de la main durant quarante ans.

Pendant les derniers dix ans du siècle écoulé, le Valais commença à s'industrialiser sensiblement. Ce n'est plus un monde à part, un petit pays quasi fermé. On est à la veille du percement du Simplon, qui sera suivi quelques années plus tard par celui du Lötschberg. Les transformations économiques influent directement sur le chiffre de la population qui s'éleva au recensement de 1900 à 114,438 têtes. Alors que pour l'ensemble de la Confédération le nombre des députés au National passe de 147 à 167, le Valais conquiert enfin son sixième siège. C'est M. Evévoz qui va l'occuper dès les élections de 1902. Les trois anciens arrondissements électoraux entre lesquels était partagé notre canton furent réduits à deux :

l'un pour les quatre districts du Bas-Valais (plus les communes d'Ardon et Chamossion) et l'autre de quatre députés, pour tout le reste du canton. La division électorale remaniée en 1902 subsista jusqu'à la suppression du régime majoritaire, remplacé en 1919 par la représentation proportionnelle avec application du principe : *Un canton, un arrondissement.*

On espéra un moment au recensement de 1910 que le Valais avec son contingent grossissant d'étrangers allait obtenir le septième conseiller national. Mais il resta à 128,381 habitants et au statu quo alors que la représentation globale s'enrichissait de 22 députés nouveaux, en passant de 167 à 189. Les Valaisans en furent réduits, dans ce domaine, à concentrer leurs espoirs sur le recensement de 1920.

Mais, bernique ! Dans l'intervalle se produisit la guerre génératrice de troubles démographiques et de maux autrement graves. Le mouvement accéléré dans l'augmentation de la population valaisanne s'arrêta net. Au lieu du gain escompté on dut enregistrer, pour la première fois, un tout léger recul. Le chiffre de la population s'arrêtait à 128,246. Le nombre des indigènes avait tout de même augmenté, mais celui des étrangers à la Suisse avait diminué de moitié environ, ce qui explique qu'après le recensement de 1920, le nombre des députés au Grand Conseil, calculé sur la base de la population suisse seulement, passa de 103 à 109, sans augmentation de la population totale.

En dépit de la défection du Valais, le recensement de 1920 enrichit encore le Conseil national de neuf députés. Ainsi fut atteint aux élections de 1922 le chiffre actuel de 198.

Si l'on n'avait pas parlé d'une réduction, le Valais aurait eu enfin ses sept fauteuils cet automne. Mais si la revision passe, adieu ce septième mandat, espoir suprême du camarade Dellberg après quatre assauts infructueux en douze ans !

Un canton montagneux, les Grisons, qui présente plus d'une analogie avec le Valais et qui a donné des journalistes distingués au plus important organe politique de la ville fédérale, a vu l'un et l'autre de ses ressortissants siéger au Conseil national en qualité de représentants d'un autre canton. Feu Félix Koch, le regretté premier secrétaire central du parti radical suisse, enlevé prématurément par la grippe de 1918, alors qu'il représentait la ville de Berne aux Chambres fédérales, venait des Grisons. Aux six députés de ce canton on pouvait ajouter ces dernières années deux autres ressortissants du pays des Liges, siégeant aux Chambres : un député radical de St-Gall, le Dr Brugger et l'ancien représentant des communistes zurichois, le compagnon Hitz.

Le Valais faillit avoir aussi un représentant indirect au Conseil national et cela par la grâce des socialistes genevois. On se souvient d'un ancien gendarme valaisan ressortissant d'Ayent, et natif de Sion, M. Joseph Morard, établi à Genève et enrôlé parmi les socialistes qui, aux premières élections proportionnelles de 1919 le mirent dans leur liste. Il se classa en bon rang de telle sorte qu'à la vacance causée par la mort d'Emile Nicolet (fin 1921) il était le premier des « viennent ensuite ». Mais à ce moment-là notre concitoyen valaisan occupait un emploi au fameux bar *Tabarin*, établissement ultra-mondain, peu fréquenté par les ouvriers. C'est pourquoi ses électeurs ou plutôt les meneurs socialistes de là-bas le considéraient comme indigne de les représenter à Berne et réussirent à obtenir, non sans peine, son désistement. Ce fut un Jurassien qui prit la place qui revenait à notre Valaisan.

A Genève encore, aux dernières élections, figurait dans la liste socialiste le nom d'un médecin valaisan, M. Pierre Besse, qui aurait peut-être été élu si Nicole et Dicker n'avaient pas eu la précaution de se faire cumuler aux dépens de leurs colistiers.

Feu le distingué député libéral neuchâtelois Otto de Dardel n'était-il pas un Valaisan, en sa qualité de bourgeois de la commune de Nendaz dont il fut jusqu'ici l'unique conseiller national ?

Et qui aurait cru que la liste des candidats communistes de Bâle-Ville aux élections de 1928 comprenait le nom d'un bourgeois de la petite commune valaisanne de Martisberg, dans le district de Mörel, dont les 25 électeurs ont tous voté la liste conservatrice en la même journée électorale ? C'est pourtant le cas du militant Marino Bodenmann, secrétaire du parti communiste suisse. Ce propagandiste d'extrême-gauche ne doit pas faire beaucoup de prosélytes au communisme dans sa commune d'origine des montagnes du Haut-Valais ! G.

Nouvelles du jour

Les ouvriers mineurs de la Ruhr qui sont en grève ont rejeté la sentence arbitrale prononcée samedi.

L'hydravion piloté par Baistrocchi, après avoir été remorqué sur 1400 km., était arrivé à Fernando de Noronha, mais, par suite de l'état de la mer qui empêchait le démontage du radiateur, l'appareil dut être remorqué sur Natal. Arrivé de nuit en face du port de la côte brésilienne pendant une pluie torrentielle, un des flotteurs heurta violemment la poupe du navire et fut gravement endommagé.

Le personnel de l'hydravion et l'équipage du navire constatant l'inutilité de poursuivre le remorquage, démontèrent l'appareil, hissèrent les moteurs à bord, ainsi que les grandes ailes, les instruments et les sacs postaux et coulèrent les flotteurs.

La formation reste donc définitivement composée de onze appareils.

La croisière s'est enrichie d'un record : la remorque de l'hydravion sur l'Océan sur 1400 km.

Les aviateurs italiens sont partis dimanche matin à 8 h. 30 de Natal et sont arrivés à Bahia à 11 h. 30.

Les Suisses au Thibet

De nouvelles envoyées, à la mi-novembre, de Ta-Tsien-Lu, dans le Szechouan, et parvenues en Suisse dernièrement, il résulte que l'expédition dirigée par Arnold Heim, le fils de l'illustre géologue, qui participa également au vol transatlantique de Mittelholzer, en 1926-27, a rallié, au début de l'hiver, cette localité où elle avait établi son quartier général. Durant quatre mois, le professeur Heim et l'ingénieur Imhof, avec leurs assistants, ont séjourné dans la zone des hautes montagnes du Thibet chinois. Malheureusement, l'été dernier, à bas, n'a pas été moins maussade que chez nous, ce qui a rendu très difficile et surtout très pénible la besogne des explorateurs. « Presque continuellement, écrit notre ami Heim, nous avons été dans le brouillard, la pluie, l'humidité, le froid et la neige. Vivant sous la tente, dans les grottes — souvent suintantes ! — ou campant, comme cela nous est arrivé à plusieurs reprises, simplement à l'abri de gros blocs de rochers, cela à des altitudes variant entre 3000 et 5000 mètres, nous avons eu beaucoup à endurer. Si nous n'avons pas réussi à gravir des sommets très élevés, il nous a été possible, cependant, de dresser une carte sommaire, topographique et géologique, de ces régions presque inconnues. »

L'expédition a étudié tout spécialement les abords du Mynya Gougkar, la cime la plus élevée du massif, que d'aucuns géographes indiquaient comme le sommet le plus élevé du globe. Il n'en est rien. D'après les mensurations d'Imhof, le Gougkar ne dépasserait pas 7500 mètres, et serait donc bien inférieur à l'Everest, qui en compte 8841. Par contre, au point de vue esthétique, le sommet tibétain est beaucoup plus imposant que celui de l'Himalaya. La noblesse de ses formes est incomparable. Selon Heim, le Gougkar ressemblerait à trois Cervins alignés, dont les pieds sont baignés par d'énormes glaciers. Jusqu'ici, on avait abordé seulement celui du versant occidental. Le professeur Heim, pour la première fois, a remonte ceux du flanc est, dont il a dressé la carte.

Au cours de son séjour dans ces régions inhospitalières, l'expédition suisse a recueilli un très grand nombre d'échantillons géologiques et a fait l'intéressantes observations sur la glacification de ces régions, qui paraît ne s'être pas beaucoup modifiée au cours des siècles. Le climat, par conséquent, est demeuré à peu près le même.

Dans le monde scientifique, on attend avec une légitime impatience la publication des résultats obtenus au cours de cette belle campagne d'observation.

(Tribune de Genève)

Les brebis galeuses du communisme

L'ancien président central du parti communiste et ex-directeur du *Basler Vorwärts*, M. F. Wieser, ancien président du Grand Conseil de Bâle, qui fut ces derniers jours violemment attaqué dans les colonnes de ce journal, spécialement pour sa campagne contre le referendum lancé contre l'assurance-vieillesse, vient de donner sa démission du parti communiste.

Après Bringolf c'est Wieser qui quitte la chaire communiste, si dogmatique et si intolérante.

VALAIS

L'imposition des personnes morales. — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,
Vous avez annoncé dans le dernier No du *Confédéré* que le Conseil d'Etat avait retiré son projet de loi concernant l'imposition des personnes morales. Cette information est inexacte.

A la dernière séance de la commission du Grand Conseil chargée d'examiner le dit projet de loi, le chef du Dpt des Finances, prenant en considération la crise qui sévit actuellement dans l'industrie et le fait que la loi projetée aggraverait les charges fiscales de la grosse industrie, formula une proposition d'ajournement qui fut acceptée par la commission unanime.

Le projet n'est donc pas retiré, mais renvoyé à des temps meilleurs.

Je vous prie, M. le rédacteur, de bien vouloir rectifier votre information dans ce sens.

Veuillez agréer, etc.
Le chef du Dpt des Finances :
R. Lorétan.

Exposition du cancer. — La terreur inspirée par la maladie, la crainte, parfois aussi, de voir des choses répugnantes, feront hésiter certaines personnes à visiter une exposition consacrée entièrement au cancer. Cette conduite est-elle recommandable ? Assurément non. C'est une politique d'autruche que de fermer les yeux devant le mal, et fixer bravement le danger c'est déjà le vaincre à moitié. L'étude de la maladie et surtout la connaissance de ses aspects, à ses débuts, permettent de la traiter à temps et de la guérir dans la majorité des cas. C'est pour cette raison que la Ligue nationale suisse contre le cancer fait circuler dans le pays son exposition destinée à éclairer le public sur cette grave question.

Une propagande du même genre a réalisé déjà des résultats encourageants dans d'autres domaines de la médecine (tuberculose, maladies vénériennes, etc.) aussi est-il permis d'espérer que les efforts faits pour éclairer notre population auront pour résultat de réduire progressivement la mortalité due au cancer dans notre pays qui occupe malheureusement encore le deuxième rang en Europe sous ce rapport.

Il est donc du devoir de chacun de se renseigner sur la marche de cette maladie et sur la manière de la combattre. Le premier moyen pour cela est de visiter l'Exposition de la Ligue nationale suisse contre le cancer qui sera installée les vendredis 16, samedi 17 et dimanche 18 janvier à la salle de gymnastique du collège de Monthey. L'exposition, à laquelle les enfants ne sont pas admis est ouverte de 14 à 22 heures et elle sera mise en valeur par des commentaires donnés par MM. les docteurs Choquard, Maystre et Musy, dans des séances qui auront lieu le vendredi et le samedi, à 20 heures et le dimanche à 15 heures.

Mouvement de la population. — Dans la commune de Nendaz il y a eu en 1930 : 113 naissances (le chiffre le plus élevé atteint jusqu'ici) 38 décès et 22 mariages.

— La commune de St-Léonard totalise pour l'année écoulée : 21 naissances, 14 décès et 6 mariages.

M. Desfayes septuagénaire. — Notre éminent concitoyen, M. le juge cantonal Camille Desfayes, ancien conseiller national (1896-1908 et 1919-20) ancien député et président du Grand Conseil (1912-1914), le brillant orateur et le chef incontesté du parti libéral-radical valaisan depuis plusieurs dizaines d'années, a fêté dimanche tout simplement dans l'intimité son septantième anniversaire. M. Desfayes, originaire de Leytron, est né le 11 janvier 1861, l'année même de la fondation du *Confédéré*.

C'est avec plaisir et empressement que nous saisissons l'occasion de cet anniversaire pour adresser à M. Desfayes, ce vétéran et courageux défenseur de la cause du libéralisme valaisan, nos souhaits les plus sincères et nos félicitations pour la vigueur intellectuelle toute juvénile qu'il a conservée et pour toute l'activité qu'il a dépensée au service du pays.

Sierre. — **Mouvement de la population.** — Le recensement du 1er décembre attribue à la ville de Sierre une population de 5300 âmes, en augmentation de 1600 sur 1920. C'est la plus forte augmentation de tout le canton. La cité du soleil est une ville d'avenir.

L'office d'état civil de Sierre a enregistré dans l'année 1930 : 156 naissances, 92 décès et 39 mariages.

Massongex. — **Accident.** — Un vieillard de 72 ans, M. Henri Daves, suivant un sentier dans une forêt, située au-dessus de la propriété d'Odet à Massongex, a fait un faux pas et est tombé dans un dévaloir. Le corps s'est arrêté à une vingtaine de mètres en dessous du lieu de la chute. On n'a relevé qu'un cadavre. Le malheureux Daves a été enseveli dimanche à Massongex.

Leytron. — La Société de musique la *Persévérance*, dans son assemblée du 9 courant, a renouvelé comme suit son comité pour 1931 :

M. Emile Buchard, vig., président ; M. Léon Philippoz, vice-président ; M. Aug. Roduit, secrétaire-caissier ; le directeur M. Marius Carrupt continue à diriger la Société à la satisfaction générale.

L'exploitation du Gornergrat. — Le Chemin de fer du Gornergrat, qui circule en hiver à titre d'essai, a un grand trafic. Le Conseil d'administration de cette ligne, que préside M. Faberg, de Berne, prendra très probablement la décision de mettre en exploitation le Chemin de fer du Gornergrat durant toute l'année. Pour cela des travaux de protection de la voie devront encore être exécutés.

A la mémoire du colonel Schmidt — Les officiers valaisans ont décidé d'ériger, à la mémoire du colonel Schmidt un monument dont un comité, présidé par le major Giroud, a été chargé de s'occuper.

Au Mont Rose. — M. Klaus Krupp-von Bohlen, d'Essen, accompagné du guide Hugo Lehner, de Zermatt, a accompli, le 8 janvier, la première ascension, pour cette année, du Mont-Rose (Pointe Dufour), dont l'altitude est de 4638 m.

Consulat d'Italie. — M. Umberto Lanzetta, secrétaire à la légation d'Italie, a été désigné comme consul d'Italie à Brigue, pour le canton du Valais, poste vacant depuis le décès de M. Cocuccioni, qui l'occupait depuis 1926. Pour le remplacer à Berne, le ministère des affaires étrangères a désigné M. Pio Talliani, consul d'Italie à Liège.

CHRONIQUE SÉDUNOISE

Concert de l'Harmonie municipale
Samedi soir, l'Harmonie municipale de Sion a donné son grand concert d'hiver à l'Hôtel de la Paix. Ce fut une occasion de plus d'apprécier les progrès toujours croissants de cette vaillante société qui n'a pas craint de faire figurer au même programme trois grandes œuvres. Un public très dense était accouru pour applaudir nos excellents musiciens dont chacun admira le travail et la persévérance.

Le concert débutait par la célèbre ouverture d'Egmont, de Beethoven, qui fut exécutée avec beaucoup de compréhension et de nuances. Un peu plus de sûreté et d'ensemble dans les attaques du début, et c'eût été bien près de la perfection. On entendit ensuite quelques morceaux de genre qui parurent spécialement plaire à l'ensemble de l'auditoire et dont nous relèverons surtout le premier mouvement de la seconde partie de *Pantomime*, de Lacôme, qui est un petit chef-d'œuvre d'harmonie.

Puis, vint le morceau de résistance : la Symphonie en ré mineur, de Franck, cette œuvre magistrale, qu'il faudrait entendre bien des fois, avant de pouvoir se rendre compte de l'immense labeur que durent accomplir nos amateurs pour arriver à une si bonne exécution. Le seul fait d'avoir osé nous présenter un tel morceau est déjà digne d'admiration.

Pour clore son concert, l'Harmonie exécuta l'ouverture de Tannhäuser, de Wagner. Félicitons ici tout particulièrement les bois dont les accords si justes et fondus firent penser à de belles et grandes orgues. Bien que l'orchestre semble mieux indiqué pour l'exécution d'œuvres de ce genre, nous ne songeâmes pas un instant à regretter l'absence des cordes.

Ce délicieux programme était rehaussé par le concours de M. Santandrea, professeur de clarinette au Conservatoire de Genève. La technique de ce distingué artiste est tout simplement éblouissante : le son est étrangement velouté et doux, l'expression étonnante de finesse. On a peine à s'imaginer que l'on puisse produire de cet instrument tant de charme et de variété.

Le remarquable brio et l'aisance avec lesquels M. Santandrea se produisit valurent à ce dernier des ovations enthousiastes et de nombreux rappels. Il était accompagné au piano par M. le professeur Duriez, l'excellent directeur qui se dépense sans compter pour la société qu'il conduit avec tant de compétence et qui lui est reconnaissant de ses efforts.

La marche en avant de notre Harmonie municipale est incontestable. Indépendamment de l'intelligence du chef, elle est due à la volonté tenace de chacun des membres ; elle est due aussi, et pour une bonne part, à la fermeté et au dévouement du président, M. Sidler. Le concert de samedi nous fait augurer d'un avenir plus brillant encore, succès que nous nous devons de souhaiter sincèrement à cette société.

La soirée, qui est le type d'une soirée-famille, se termina par le bal traditionnel. Bal plus fréquenté et animé encore que de coutume et dont le bruyant entrain revient pour beaucoup, il n'est que juste de le dire, à l'excellent et joyeux orchestre de danse qui le mena.

MARTIGNY

Conférence aux agriculteurs

M. Roehaix, ingénieur-agronome, le populaire et sympathique conseiller national et ancien président du Conseil d'Etat de Genève, donnera à la Grande Salle de la Laiterie de Martigny-Bourg, le jeudi 15 janvier, à 20 h. 15, une conférence publique et gratuite sur l'emploi rationnel des engrais. La conférence sera illustrée par une série de films sur l'extraction, la préparation et l'emploi des sels de potasse.

Le public, des deux sexes, de toutes les communes de Martigny, est invité à assister à cette instructive conférence.

Une conférence ajournée

Les conférences que Mme Vallé, présidente du groupe de Mâcon de la Fédération suffragiste du sud-est de la France, devait donner lundi soir à Sion et mardi soir à Martigny, sur *La femme dans la famille et la Société*, ont dû être renvoyées pour cause d'empêchement majeur : la mère de Mme Vallé étant tombée gravement malade.

Harmonie Municipale

Les cuivres sont convoqués pour demain soir 13 janvier, à 20 h. 30, au local. Vendredi, répétition générale. Dès la semaine prochaine, il y aura deux répétitions générales par semaine. (Concert des membres passifs le 31 janvier).

Les artistes photographes

Un beau succès de M. Darbellay

Dans le but de développer la propagande touristique en faveur de notre pays, l'Office suisse du tourisme avait organisé l'an passé un concours de photographie ouvert à tous les photographes professionnels et amateurs, sans distinction de nationalité. Il comprenait cinq divisions : *Paysages suisses, Témoins du passé, Folklore, Technique et transports, Sports et jeux populaires.*

Le concours, clôturé le 31 octobre 1930, a provoqué l'envoi de 4912 photos provenant de 196 concurrents.

Le jury composé de cinq personnes qualifiées était présidé par M. le directeur de l'Office suisse du tourisme. A la suite d'un laborieux examen 159 photos (soumises par 66 concurrents) ont été primées (3,895 francs ont été distribués).

M. Oscar Darbellay, le photographe bien connu de Martigny, obtint deux premiers prix de cent francs chacun (sur trois qui ont été décernés) pour les vues : *Champex et le Grand Combin et Chapelle de Ferret et glacier de la Neuvaz* ; en plus un prix de 50 fr. : *Cabane Dupuis et Aiguilles dorées* ; un prix de 20 fr. autre vue de la *Chapelle de Ferret* et deux prix de 25 fr. : *Val d'Arpetz et Eglise de Liddes et Grand Combin.*

Après avoir eu deux premiers prix sur trois, le réputé photographe de Martigny obtint encore un deuxième prix sur sept.

C'est un beau succès mérité par notre concitoyen Oscar Darbellay, dont le talent artistique a été souligné avec éclat. Nous l'en félicitons sincèrement.

Un certain nombre de photos qui ont retenu l'attention du jury de Zurich concernent des vues et sujets valaisans. M. C. Dubost, photographe, établi à Montana, a obtenu une quinzaine de prix inférieurs pour des photos prises en différents sites pittoresques du vieux pays valaisan (au Simplon, au glacier du Rhône, dans la vallée de Conches, en Anniviers, aux ponts de Stalden, dans la Noble Contrée, autour de Sierre et de Sion, aux Pyramides d'Euseigne, etc.

Club alpin

Les membres du groupe sont avisés que la course annuelle des skieurs de Monte-Rosa, organisée par le groupe de Sion, aura lieu les samedi et dimanche 17 et 18 janvier au Mont-Noble.

Programme : **Samedi 17** : Arrivée à Sion à 15 h. 42. A 16 h. : départ de la Place de la Gare en camion jusqu'au Creux de Nax. De là environ 1 heure de marche jusqu'à Nax.

Prise des logements. Souper et soirée familière.

Dimanche 18 : A 6 h. 10, diane ; 6 h. 30, messe ; 7 h., déjeuner ; 7 h. 30, départ pour le Mont-Noble ; environ 12 h., arrivée au sommet. Dîner du produit des sacs ; 13 h., descente sur Nax ; 15 h., départ pour Sion ; 19 h. 32, départ du train pour le retour.

Les membres du groupe se souviennent certainement de la belle excursion de l'année dernière à l'Ilhorn et nous sommes en droit d'espérer une participation aussi nombreuse pour le Mont-Noble. Il s'agit d'une course en ski de grand intérêt et accessible à tous les skieurs un peu entraînés.

Les membres du groupe qui désirent prendre part à cette sortie sont priés de se trouver mardi 13 crt à 20 h. 30 au local du groupe.

Chœur d'hommes

Les répétitions du Chœur d'Hommes auront lieu les ce jour les mardi et jeudi de chaque semaine, à 20 h. 30, au local.

Un compte rendu de la dernière soirée du Chœur d'Hommes paraîtra au prochain No.

Enigme

La population de Martigny-Ville a augmenté, pendant la dernière période, de 60 habitants environ.

Pendant cette période, le nombre des électeurs de cette commune a augmenté de 155 (1920 : 545 ; 1930 : 700).

Cette disproportion ne frappe-t-elle pas nos autorités ? Au nombre de 60 habitants devrait correspondre approximativement une augmentation de 15 électeurs.

Il serait intéressant de savoir d'où provient l'écart le 140 électeurs que présente la liste électorale de cette commune. Cette liste est cependant rigoureusement exacte.

Une sortie du Ski-club

C'est par une ravissante journée d'hiver, froide et est vrai, que s'est déroulé dimanche au col de la Forclaz le concours que le Ski-club de Martigny avait organisé à l'intention de ses membres.

Le succès de cette petite manifestation a été complet et l'accueillant chalet de la Forêt, que dirige le sympathique papa Cretton, a retenti samedi et dimanche des éclats joyeux des skieurs. On en comptait plus de 50.

Il est superflu de vous narrer tous les agréables instants passés dans ce coin si propice à la pratique du ski.

Qu'il me suffise de déclarer que chacun emporta de cette course le meilleur souvenir. La reconnaissance des skieurs va aussi bien aux généreux donateurs pour les prix qu'ils ont offerts aux participants, qu'aux organisateurs qui ont si bien fait les choses. Voici les 3 premiers classés : 1. Alfred Haldimann ; 2. Oscar Darbellay (hors concours) ; 3. Albert Morand. Un skieur surclassé.

Traitement des arbres fruitiers

L'administration de la commune de la Bâtiatz a rendu obligatoires, dès le 1er janvier 1931, les traitements de tous les arbres fruitiers situés sur le territoire de la commune.

C'est une mesure excellente qui a déjà été prise par les communes de Martigny-Ville, Charrat, Saxon, et qui devrait être généralisée dans toutes les localités arboricoles.

SUISSE

Les radicaux soleurois

Le comité central du parti radical-démocratique du canton de Soleure a décidé à l'unanimité de reconnaître en principe le droit du parti socialiste au siège du Conseil d'Etat devenu vacant. Par contre, il considère comme inacceptable la candidature du conseiller national Jacques Schmid et recommande aux électeurs radicaux de déposer un bulletin blanc le 18 janvier.

La retraite de M. Calame

La nouvelle de la retraite de M. Henri Calame, de Neuchâtel, de la vie politique cantonale et suisse, où il tenait une place fort en vue, a causé de la surprise et des regrets unanimes.

Pour des raisons de santé M. Calame se retire du Conseil national, où il sera remplacé par M. Henri Berthoud, lequel a déjà représenté pendant quelques années le canton de Neuchâtel à Berne. Le printemps prochain M. Calame n'acceptera pas une nouvelle candidature au Conseil d'Etat. Il a donné en outre sa démission de président de l'Association patriotique radicale neuchâtoise.

M. Henri Calame est dans sa 64me année seulement. Il est né au Locle le 17 septembre 1867. Il fut instituteur pendant huit ans puis rédacteur du journal radical, le *Neuchâtelois*, de Cernier, pendant vingt ans. Il fut en même temps président de la commune de Cernier, durant 14 ans, jusqu'en 1912, année où il quitta également le Grand Conseil, dont il fut président, pour entrer au gouvernement. Il y siège donc depuis 19 ans. M. Henri Calame représente son canton au Conseil national depuis 1904 et présida cette assemblée en 1918. C'est un des plus anciens députés des Chambres. Pendant quelques années il en présida le groupe radical. Il fut un moment question de M. Calame pour le Conseil fédéral.

Un stade à Soleure

Une assemblée de la commune de Soleure à laquelle participaient 400 électeurs a accordé une subvention de 60,000 francs pour l'aménagement d'un stadion devisé à 190,000 francs et qui sera à la disposition de toutes les organisations de gymnastique et de sport de la ville. En outre, la commune accorde une hypothèque de 65,000 fr. pour l'achat d'un terrain de 30 000 mètres carrés.

Taux d'intérêt

Sur proposition de la direction de la Banque cantonale soleuroise, le Conseil d'Etat a décidé de réduire le taux d'intérêt pour dépôts d'épargne de 4 à 3 et trois quarts pour cent à partir du 1er janvier 1931.

Le faux Russe

On assure que René Boillet, de Mutruz (Vaud), dont les journaux ont raconté les soi-disant aventures tragiques en Russie, où ses parents auraient été tués par les bolchévistes, a raconté des fables. Le gaillard ne serait jamais allé en Russie.

A beau mentir qui prétend venir de loin. C'est à Bulle que Boillet a raconté ses histoires. Le chef-lieu de la Gruyère n'est pas précisément sur la route directe de Russie !

Union européenne

A la commission d'étude du projet d'union européenne qui se réunira à Genève le 16 janvier, sous la présidence de M. Briand, la Suisse sera représentée par M. Motta, chef du Dpt politique et M. Stucki, chef de la division du commerce du Dpt de l'économie publique.

Ecole polytechnique

Le Conseil fédéral a accepté le don d'un fonds pour le développement des recherches scientifiques à l'Ecole polytechnique fédérale, et décidé d'envoyer une lettre de remerciements au comité qui s'est occupé de rassembler les sommes et spécialement au président de ce comité, M. Sulzer, conseiller national. Le don se monte à 1,300,000 francs. Il sera administré par le Dpt fédéral des finances.

A Grangeneuve

Le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture M. Jules Collaud, professeur à la dite école et directeur de l'Institut zootechnique cantonal. M. Jules Collaud, né en 1900 à Fribourg, est ingénieur agronome et Dr es-sciences de l'Ecole polytechnique fédérale.

De l'or en Argovie

Des ingénieurs de Zurich sont arrivés à Brugg pour entreprendre des études et des essais d'extraction d'or dans la région d'Umiker, près de Brugg.

Il y a cinquante ans, on avait découvert à cet endroit trois couches de sable contenant de l'or, mais à cette époque, l'extraction n'était pas profitable.

Aujourd'hui, avec les machines modernes, on compte pouvoir extraire l'or.

Le réseau ferroviaire

La longueur exploitée du réseau ferroviaire suisse atteint, à l'heure actuelle, 5,500 km., dont 3,000 appartiennent aux CFF et le reste (dont 49 km. de funiculaires) à des entreprises privées de transport. Plus des trois cinquièmes du réseau entier, soit 3,500 km., ont été électrifiés au cours de ces dernières années. Le tarif normal pour le transport des voyageurs prévoit, pour les distances inférieures à 300 km., une taxe de 12 ct. par km. pour les voyages, aller et retour, en 3me classe et de 168 ct. pour la 2me classe. Pour les distances supérieures à 300 km., la taxe est réduite respectivement à 9,6 et 13,4 ct. par km.

Le centenaire d'un pacifiste

Vendredi ont eu lieu à Genève plusieurs manifestations à l'occasion du centenaire de la Société genevoise de la paix et en l'honneur de son fondateur le comte Jean-Jacques de Sellon. Après un déjeuner, les participants se sont rendus à Pregny où ils ont visité la propriété que Jean-Jacques de Sellon avait fait construire en 1820 et qui devint un lieu de pèlerinage pour les pacifistes.

Puis une couronne fut déposée sur la tombe du fondateur de la Société genevoise de la paix au cimetière du Petit-Saconnex.

Enfin, les cérémonies de l'après-midi se terminèrent par la visite de la maison de Sellon et du salon dans lequel fut fondée le 1er décembre 1830, la Société genevoise de la paix.

La manie des jours fériés

Sur la demande de la Chambre vaudoise du Commerce et de l'Industrie, le Dpt de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce se propose de présenter au Conseil d'Etat vaudois un projet d'arrêté instituant quatre nouveaux jours fériés en matière de transport par les entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur, à part le Nouvel-An, Vendredi-Saint, l'Ascension et Noël, déclarés fériés pour toute la Suisse par l'article 55, chiffre 4, du règlement de transport de ces entreprises de transport.

Les quatre nouveaux jours fériés seraient le 2 janvier, le lundi de Pâques, le lundi de Pentecôte et le lundi du Jeûne. L'acceptation de marchandises au transport serait interdite ces jours-là et les taxes de magasinage et de stationnement non perçues.

Ceux qui auraient des oppositions à formuler contre cette augmentation des jours fériés doivent les adresser au département de l'Agriculture avant la fin du mois.

L'enseignement confessionnel

Au Conseil municipal de St-Gall la proposition du groupe conservateur de verser une subvention de 25 000 francs à l'école secondaire catholique a été rejetée par les voix des radicaux et des socialistes.

Des drames

Samedi après-midi à Kriechenwil, district de Laupen (Berne), un nommé Otto Klay, âgé de 23 ans, a tué à coups de hache après avoir bu, le nommé Adolf Blatter, 46 ans, lequel l'hébergeait. Son crime commis, Klay s'est jeté dans la Sarine. Son corps a été retiré. Les motifs du drame résident, dit-on, dans la mésintelligence des deux hommes.

A Baden, les époux Neumann-Viczny avaient convenu de se suicider en ouvrant les robinets du gaz. On trouva les deux corps dans la salle de bains.

Arthur Neumann, de Cologne, était propriétaire de la Diamant Farben-manufaktur à Baden. Il y a cinq ans il avait épousé Relli Viczny, la comédienne viennoise bien connue en Allemagne et en Autriche.

Vendredi soir, des coups de feu étaient entendus dans un des grands hôtels de St-Moritz.

L'écrivain Cuno Hofer fut trouvé mort dans sa chambre, le corps percé de cinq projectiles.

Une dame inanimée et que l'on crut morte au premier abord gisait à ses côtés. Elle revint cependant à elle et fut transportée à l'hôpital où l'on constata qu'elle était blessée d'un coup de feu. Il s'agit d'une Anglaise.

Il y a eu meurtre et tentative de suicide. L'Anglaise, Mrs Boulton, a avoué avoir tiré quatre coups de feu sur Hofer, après quoi elle dirigea son arme contre elle-même. Hofer a été atteint de trois balles à la poitrine et d'une au cou. La mort a été instantanée.

On espère sauver la dame.

Les tambours de Vevey

La municipalité de Vevey a décidé de créer un corps de fifres, clairons et tambours, composé d'élèves des classes veveysannes en vue de la Fête de la jeunesse prévue pour juillet 1931.

Cours de comptabilité agricole

Le Secrétariat des paysans suisses organise de nouveau, en février prochain, des cours de comptabilité agricole d'une durée de trois jours, à raison de deux en allemand et d'un en français. Les agriculteurs qui les suivent peuvent le faire à titre absolument gratuit; le voyage, l'entretien, le logement et l'enseignement ne leur coûtent absolument rien; la seule contrepartie demandée d'eux est l'engagement de tenir pendant une année au moins les comptes de leur exploitation sous la direction et le contrôle du Secrétariat et de les mettre à la fin de l'exercice à la disposition de ce dernier. Seuls, par conséquent, des agriculteurs praticiens peuvent suivre ces cours. Les jeunes agriculteurs travaillant dans l'exploitation paternelle ne peuvent y être admis que si le père leur donne entière connaissance des affaires et notamment du mouvement de caisse. Comme, de plus, la consommation des produits dont a besoin le ménage doit faire l'objet d'inscriptions, les participants au cours doivent s'assurer la collaboration de la ménagère dans l'accomplissement de leur tâche. Enfin, question qui revêt toute son importance, le Secrétariat des paysans suisses s'engage à garder la plus absolue discrétion quant aux noms de ses comptables et aux indications qu'ils lui fournissent.

Les participants aux cours qui livrent des comptes utilisables reçoivent un diplôme.

Les inscriptions doivent parvenir pour le 30 janvier 1931 au plus tard au Secrétariat des paysans suisses à Brougg (Argovie). L'inscription doit spécifier si le participant est propriétaire ou fermier; elle doit contenir aussi quelques brèves indications sur l'étendue du domaine et le mode d'exploitation et spécifier si, à côté de l'agriculture, l'intéressé exploite une autre entreprise. Chacun doit aussi bien se demander si des circonstances spéciales ne l'empêcheraient pas de remplir l'engagement pris de tenir les comptes de son exploitation. Nous prions notamment les agriculteurs des régions de montagne et les exploitants de biens de moins de 5 ha de s'inscrire à nos cours; il va certainement de soi que les autres agriculteurs sont les bienvenus.

Secrétariat des paysans suisses.

Le développement de Villars

Le dernier recensement accuse très nettement le développement de la station Villars-Chésières-Arveves.

Au 1er décembre 1930 la station comptait 1806 habitants, soit une augmentation de 820 sur 1920 (986) et de 1300 sur 1910 (500 environ).

Ollon plaine a diminué de 118 habitants; le district d'Aigle ayant augmenté de 1756 habitants, on peut dire que presque la moitié de cette augmentation est due à Villars-Chésières-Arveves. Villars seul compte 900 habitants, Chésières 656. Pendant la saison, la contrée a 3300 à 3500 habitants. Les hôtels et pensions comptent eux 2000 lits.

Les accidents

Dimanche soir, une femme, Mme Baum, a trébuché devant un autobus de la ville de Berne, qui lui a passé sur le corps. La mort a été instantanée.

La crise pastorale grisonne

Neuf paroisses du canton des Grisons sont actuellement privées de pasteurs. Tandis que l'année dernière trois étudiants en théologie ont subi leurs premiers examens, cette année il n'y a pas eu une seule inscription, par contre les autorités ecclésiastiques ont eu à examiner la possibilité d'engager des femmes pasteurs. C'est pourquoi le peuple protestant des Grisons sera bientôt appelé à voter sur la question de l'admission des femmes au ministère officiel. En attendant on a fait savoir aux jeunes gens qui se sentiraient une vocation pastorale qu'outre la bourse cantonale, ils peuvent obtenir d'autres subsides leur facilitant leurs études. Tout récemment un ami du canton des Grisons, Mlle Stodola a fait un legs de 40,000 francs dont les intérêts doivent aider à des étudiants en théologie, surtout d'origine grisonne, à faire face aux frais occasionnés par leurs études.

Nouvelles de l'étranger

— Sur l'aérodrome de Centocelli, à Rome, deux appareils pilotés par le capitaine Chirulle et le sergent Logari, se sont heurtés à une hauteur de 100 mètres. Les deux pilotes qui n'ont pu faire usage de leur parachute ont été tués.

— Plusieurs maisons ont été détruites par un incendie à Yvoire, sur le Léman (Hte-Savoie). Une octogénaire, Mme Alexandrine Vuarlet, a péri dans les flammes.

— A Paris est décédé le journaliste et romancier Claude Anet, de son vrai nom Jean Schopfer, né à Morges (Vaud), en 1868. Il publia notamment des romans sur la Russie et des pièces de théâtre qui eurent du succès.

— Le ministre de l'intérieur d'Autriche a décrété une interdiction générale du film: *A l'ouest rien de nouveau*.

— Un avion militaire s'est écrasé au sol à Risaltur, dans l'Inde.

Le sergent qui le pilotait et un colonel ont été tués.

La population danoise. — Le recensement de sa population, auquel le Danemark a procédé le 5 novembre 1930, a donné 3,542,210 habitants. L'accroissement a été de 3,1 pour cent au cours des cinq dernières années, chiffre inférieur aux précédents accroissements quinquennaux. Copenhague compte, y compris les faubourgs, 771,753 habitants; les villes de province ensemble 788,462 habitants; la population rurale est de 1,981,995 âmes.

Des jumeaux qui ne sont pas nés la même année. — A Mazée, près de Rocroi (Ardennes, France), une ménagère a mis au monde, dans la nuit du 31 décembre, deux jumeaux. Le garçon naquit à 23 heures, le 31 décembre, la fille le 1er janvier, à 2 heures du matin. L'état civil a enregistré une naissance en 1930 et une naissance en 1931.

Une ascension scientifique. — Une expédition scientifique ayant à sa tête MM. Jefferson-Geffery, ministre des Etats-Unis en Colombie, George Beviar, chef de l'institut pour l'étude des maladies tropicales et le géologue John Bower vont faire une tentative d'ascension et de recherche scientifique. Il s'agit de mettre à profit les grandes chaleurs qui règnent en ce moment dans ces régions pour essayer d'atteindre la pointe du Mont Nevada del Tolima qui, malgré sa proximité de l'équateur, est entouré d'une mer de glace ayant jusqu'ici défié toutes les tentatives d'ascension. Le Mont-Tolima a environ 6000 mètres d'altitude. C'est un ancien volcan où on espère vérifier si le pôle terrestre était précédemment à l'équateur, thèse qui s'appuie sur la découverte de plantes tropicales effectuée à plusieurs reprises aux deux pôles. L'expédition en question est munie de tous les instruments et accessoires modernes. M. Geffery est le diplomate bien connu pour ses expéditions scientifiques dans divers pays, notamment en Afrique du nord et au Japon.

Une encyclique sur le mariage. — L'Osservatore Romano publie le texte de l'encyclique « casti connubi » (les chastes époux) sur le mariage chrétien promulgué par le pape en date du 31 décembre 1930. Il s'agit d'un document très étendu qui expose toute la doctrine chrétienne sur le mariage selon les principes de saint Augustin. L'encyclique résume les liens de la famille à trois: les enfants, la foi et les sacrements. Elle déplore vivement les erreurs et les dangers modernes qui se propagent toujours davantage et condamne les théories néfastes du nouveau et de l'ancien malhusianisme, elle dénonce les désordres et les irrégularités de la vie moderne, surtout les amitiés érotiques (mariage libre) et s'occupe des lacunes des mariages mixtes, que l'église déconseille à ses fidèles.

— Les chasseurs alpins du 7e bataillon, aidés par de nombreux volontaires, ont retrouvé sous l'épaisse couche de neige les corps des deux derniers skieurs parisiens, Zicher et Hamel, ensevelis près du col des Fretes (Savoie).

La reconnaissance de la République au maréchal Joffre. — M. Adam, député de Seine-et-Oise a déposé une proposition de loi stipulant à son article premier que le maréchal Joffre a bien mérité de la patrie, et, à son article 2, que ce texte sera gravé pour demeurer constamment dans toutes les mairies et dans toutes les écoles de la République.

Le commandant Franco. — A Madrid, la Gaceta publie le texte d'une sommation dont viennent d'être l'objet les commandants Franco et Reyes. Cette sommation enjoint à ces commandants d'avoir à se présenter dans les trente jours devant le juge commandant de Madrid pour répondre de leur éviction de la prison militaire. Dans le cas où les deux aviateurs ne se présenteraient pas, ils seraient poursuivis par défaut.

— La première neige a fait son apparition à Londres dans la nuit du 8 au 9 janvier.

Les faillites du diamant. — Le tribunal de commerce d'Anvers a rejeté les demandes de concordat formulées par deux importants diamantaires qui ont été mis en faillite. Les déficits s'élevaient respectivement à 17,500,000 et à 1,000,000 fr. En outre; un autre diamantaire a introduit une demande de concordat. Son déficit serait de 3,500,000 francs.

A l'Himalaya. — C'est une expédition britannique qui sera la prochaine à livrer un assaut à un sommet de l'Himalaya. Les plans sont aujourd'hui au point et le but que l'on s'est fixé est le Mont Kamet, un des plus hauts sommets de la chaîne la plus élevée de notre globe. Ce géant mesure 7630 mètres et se trouve dans la partie occidentale du massif, soit dans celle où se trouve aussi le Kanchenjunga, témoin de l'échec de l'expédition internationale de l'an dernier. Un des membres de cette expédition, Frank Smythe, sera le chef de l'équipe nouvelle, qui quittera Londres pour l'Inde vers la fin de février.

Ce ne sera pas la première tentative d'ascension du Mont Kamet, mais le point le plus haut que l'on ait atteint sur les flancs de cette montagne était encore à 600 mètres au-dessus du sommet.

Les belles inventions. — On annonce de Vienne qu'un chimiste réputé vient d'inventer une allumette merveilleuse que l'on pourra utiliser jusqu'à six fois.

Légère et incassable, elle ne tiendra pas plus de place dans la poche qu'une allumette suédoise et s'allumera partout.

— Les victimes du glissement de terrain à Hui-gra, localité de 500 habitants, à environ 260 km. de Quito (Equateur), sont des ouvriers qui réparaient la voie ferrée et non des voyageurs.

Il y aurait 170 morts.

LES SPORTS

Football. — Ire ligue: A Genève, premier choc en série supérieure de Monthey, qui ne put résister aux assauts des champions suisses, le Servette, par 4 buts à 1. Sur le même terrain, grosse surprise: Lausanne bat Urania, leader du classement, encore im battu cette saison. Berne et Soleure 1-1; Old Boys bat Bâle 1-0; Lucerne bat Nordstern 2-0; Locarno bat Chiasso 1-0; Grasshoppers bat Wohlen 10-1; Blue-Stars bat St-Gall 1-0.

Racing II est monté en IIème ligue en battant Gloria du Locle.

En commençant l'année

« On a très justement comparé au sang les ressources financières de l'Etat, qui doivent comme lui vivifier tout l'organisme des institutions publiques, afin qu'elles puissent accomplir leurs fonctions sociales. Mais cela ne suffit pas. Il faut encore l'appui d'un esprit national fort, qui pénètre la collectivité et en maintienne fermement les éléments en place pour les tâches qui lui incombent. »

Ainsi s'exprimait M. Félix Calonder, conseiller fédéral, devant l'assemblée mixte des partis radical et conservateur grisons, soulignant le grand principe de solidarité et d'action généreuse d'un problème financier tel que se présentait le projet d'impôt fédéral de guerre.

Quiconque réfléchit aux multiples soucis que nous a légués l'année écoulée reconnaîtra l'impérieuse nécessité de cet esprit, qui est seul capable de nous guider vers des solutions satisfaisantes.

Voyons, par exemple, l'affaire des zones. La Cour internationale de La Haye a proclamé le bon droit de la Suisse sur les petites zones, inscrit dans les traités de 1815 et 1816. Elle a ensuite fixé aux parties un nouveau délai, à l'échéance du 31 juillet 1931, susceptible d'être prolongé à leur gré, pour régler à l'amiable le régime des échanges entre Genève et les zones. Pour chercher loyalement l'accord le meilleur, qui tienne compte à la fois de notre droit et de la souveraineté de la France sur les territoires en question, le Conseil fédéral et ses mandataires doivent pouvoir compter sur la confiance de tout notre peuple. Dans les négociations aussi délicates, le facteur moral jouera un rôle décisif. La question des zones est l'ordre national, elle intéresse directement l'ensemble du pays.

Les difficultés économiques exigent elles aussi de notre part à tous une attitude nettement suisse, suisse avant tout. Au lieu de cultiver la méfiance qui sépare si souvent les divers groupements professionnels et jusqu'aux membres d'une même branche de la production, il importe que nous prenions toujours mieux conscience de l'étrange solidarité de nos intérêts respectifs. Les divisions et les luttes intestines ne peuvent guère qu'amoindrir notre résistance dans les compétitions internationales.

Au dehors de nos frontières, nous notons à cette heure un mouvement de concentration de toutes les énergies, une affirmation vigoureuse et unanime des volontés en présence des difficultés,

quelles qu'elles soient. Si donc nous entendons triompher, une fois de plus, ce ne peut être que sur le terrain d'une large solidarité économique. Chacun de nous a le devoir d'y veiller et de travailler dans la mesure de ses moyens à ce que ce sentiment porte bientôt des fruits. La Patrie sortira grandie de cette épreuve.

Association « Semaine Suisse ».

Le « Traducteur »

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues.

Voilà une publication modeste très recommandable aux jeunes gens qui veulent faire une étude à la fois utile et attrayante des langues allemande ou française. Ils y trouveront, traduits dans l'un ou l'autre idiome, sous une forme aussi irréprochable qu'on peut le désirer et en regard du texte original, des dialogues, des lettres commerciales et morceaux de lecture dans les genres les plus divers, mais toujours choisis de façon à être lus de tous. C'est un excellent moyen d'enrichir le vocabulaire, de s'approprier par la pratique les expressions diverses et de s'habituer à la structure propre à chacune des deux langues.

Numéros spécimens gratuits sur demande par le Bureau du « Traducteur », à La Chaux-de-Fonds.

Le météorite du 30 juin 1908

La communication concernant la chute en Sibirie d'un météorite d'une grosseur considérable a engagé différentes personnes à rechercher dans leurs notes journalières d'alors et dans des lettres conservées, la mention de quelque indice du phénomène. Outre les notes atmosphériques relevées sur le tracé de quelques barographes, du 30 juin au 1er juillet 1908, trois émoignages au moins sont parvenus mentionnant la clarté extraordinaire de la même nuit.

Un habitant du Wiltshire a trouvé une lettre d'un correspondant d'Ecosse qui lui écrivait cette année-là: « La nuit dernière, 1er juillet, nous avons sellé les poneys après le repas du soir et sommes remontés à la vallée pour aller pêcher dans le loch. L'obscurité ne nous empêcha pas. Il était près de minuit quand nous reprîmes le chemin de la maison. Le paysage était baigné dans une atmosphère dorée. L'eau semblait émettre un rayonnement jaune, surnaturel, augmentant puis faiblissant tour à tour, tellement que mon compagnon fit la remarque que nous avions assisté, eût-on dit, à une demi-douzaine d'aurores successives. Comme nous redescendions le sentier pierreux, les saillies semblaient phosphorescentes et les rameaux des arbres luisaient comme de l'argent bruni. « La personne à qui cette lettre fut adressée ajoute: « Le journal de ma femme fait mention le 30 juin et le 1er juillet 1908 d'un après-crêpuscule merveilleusement jaune-or, en sorte qu'assis sur le gazon, elle pouvait facilement lire à 10 heures du soir (en Wiltshire). Le journal « Scotsman » du 2 juillet publia une volumineuse correspondance démontrant qu'il ne s'agissait pas, dans le phénomène qui avait frappé la veille, d'un crêpuscule ordinaire: dans les chambres lonnant au nord, la lueur extérieure projetait à l'intérieur l'ombre d'objets placés devant les fenêtres, alors que le sud de la maison demeurait dans l'ombre. Chacun proposait une explication; elle paraît donnée maintenant qu'on a appris la chute du météorite en Sibirie. »

La famille de Madame Nathalie LANDRY-PASCHE, à Martigny-Bâtiaz, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

A VENDRE aux moyens de Saxon

FERME

en bon état et terrain de 56000 m2 en vigne, champs, prés et « botza ». Eau de source et canalisation d'arrosage à travers les terrains. 600 arbres, dont 500 abricotiers. S'adresser par écrit sous chiffres O. F. 212 V. à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

LE DOCTEUR MARC GILLOZ

a transféré

son cabinet de consultations

à la Maison Orsat, Place Centrale Martigny

Pour nettoyer vos vaches vèlées, agriculteurs, employez la

Poudre DELLA

à Fr. 1.50 le paquet, 40 ans de succès.

Dépôt général pour le Valais:

Pharmacie Darbellay, Sion

ON CHERCHE Jeune Fille

pour aider au ménage S'adr. chez Alexis Rouiller, Place Centrale, Martigny-Ville.

2 superbes chevaux

de 4 ans 1/2, de toute confiance. à vendre. Convientrait pour camionneurs, entrepreneurs ou agriculteurs. S'adr. à A. Goumaz, transports, La Tour-de-Peilz, Téléphone 1333

Foin 1er choix

à vendre à de bonnes conditions, environ 12000 kg. Ed. GAILLARD, fruits en gros, Riddes.

Café-Restaurant du Grand-Quai

Dès 21 h.

Radio (T. S. F.)

et Gramophone perfectionné par la Maison Faisant

A louer

La Municipalité de Martigny-Ville met en location les locaux du garage de l'ancien Hôtel Clerc. Disponibles de suite. Adresser les offres au bureau municipal

Allé! Allé! Ici PKZ

Une excellente occasion... notre

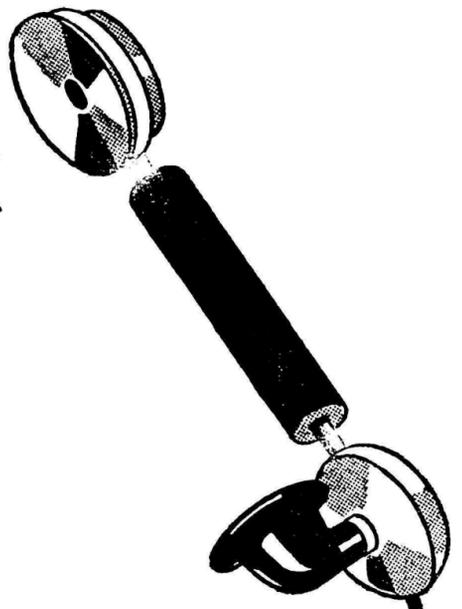
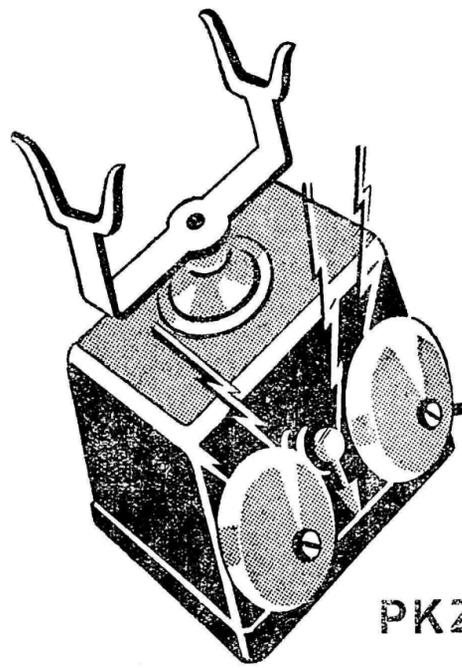
Grande Liquidation partielle

du 9 au 17 Janvier

chez nous, ni bluff, ni exagération

Rabais de 10%, 20%, 30% et même plus

sur des marchandises de qualité PKZ.....



PKZ - BURGER - KEHL & CO., GRAND PONT 10, LAUSANNE



Les toux chroniques

...désespérantes par leur tenacité, qui irritent la gorge et les bronches peuvent être rapidement soulagées avec quelques cuillerées de Sirop RIZA.

Dès que vous toussiez, n'attendez pas pour vous soigner, que votre toux devienne chronique ou ne se transforme en affection plus grave, mais de suite, ayez recours au Sirop RIZA qui donne à la muqueuse des bronches, la force et la vitalité nécessaires pour lutter avec succès contre les affections microbiennes.

Le Sirop RIZA guérit la toux et procure au malade un sommeil calme et bien-faisant.

Le flacon Fr. 3.50 dans toutes les pharmacies GROS : PHARMACIE PRINCIPALE, GENÈVE

Dans la journée, de temps à autre, sucez une **PASTILLE RIZA**. Ce sera la meilleure façon de renforcer l'action du Sirop RIZA. La boîte: Fr. 1.50

le SIROP RIZA

Guérit la toux

Gros: PHARMACIE PRINCIPALE, Genève

MAISON D'AMEUBLEMENT BORCEAUD
 MONTHÉY
 téléphone 14
 où vous achèterez bon marché des meubles de qualité

Grande Exposition
 de Chambres à coucher - Salles à manger
 Meubles divers - Divans - Salons Club
 Moquette - Rideaux - Linoleums
 INSTALLATIONS de CAFÉS, RESTAURANTS et HOTELS



Pour le commerçant
 Le Monthey-coupé
 "Clarksville"
 étui de 10 bouts à 0.65

DE LAVALLAZ & CIE S.A. MONTHÉY

CRÉDIT SIERROIS
Sierre et Montana
 Capital-Actions et Réserves
Fr. 1.285.000.--

Dépôts
 Comptes-courants à vue, Comptes à terme, Caisse d'épargne, Obligations

Prêts
 billets et comptes-courants sur hypothèques, nantissements, cautionnements
aux meilleurs taux du jour

SAINDOUX
 La Société des Maîtres-Bouchers de Lausanne offre **saindoux 1^{er} choix, pur porc pays**, à prix très avantageux.
 S'adresser au Bureau de la Société, Borde 27, Lausanne.

VINS
Le bon fournisseur
A. ROSSA, Martigny
 Tél. 81
 Assortiment de vins rouges et blancs
 IMPORTATION DIRECTE
 Maison très connue et de confiance. Se recommande.

ON DEMANDE Jeune FILLE
 présentant bien, sérieuse et aimant les enfants, pour aider à tous les travaux d'un ménage soigné. Offres avec photographie à Mme Adrien Burky, architecte, à Bex.

Fiat 501
 conduite intérieure, à vendre par particulier. Parfait état garanti. S'adresser par écrit sous chiffres O. F. 16209 V. à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

FABRIQUE DE MEUBLES

Tous genres de MEUBLES

Demandez nos prix et visitez-nous

VOUS NE LE REGRETTÉREZ JAMAIS !

A. ITEN SION

A VENDRE DE SUITE

2 porcs
 de 5 mois.
 S'adresser à Ernest Crettaz, Riddes.

C'est vrai !..
 En cas d'indisposition subite, indigestion, faiblesse, etc., un petit verre de la liqueur de marque **"DIABLERETS"**, consommé pur, remonte instantanément. Essayez une fois et vous serez convaincu!

Viande pour charcuterie
1^{re} QUALITÉ
 sans os, sans nerfs, envoyée franco contre remboursement, à partir de 9kg. **1^{er} kg. à fr. 1.80.** — **J. Zuberbühler**, Boucherie Chevaline, Malson d'expédition, Obernach, (Thurg.) (Prière de donner l'adresse exacte).

TEINTURERIE PARISIENNE
ROSSAUD FRERES & Cie, MARTIGNY-VILLE
 AVENUE DU GRAND ST-BERNARD, TÉL. 253

Installation moderne pour tout ce qui concerne la teinture, le lavage chimique, le nettoyage à sec, etc. — Lavage et glaçage de cols et manchettes. Stoppage Deuil rapide. Envoi par poste.

Camion 2 T.
 est à vendre avec contrat de travail important
 Ecrire sous O. F. 220 (V.?) à Orell Füssli-Annonces, Martigny.

Fromage tout gras, à fr. 2.90 mi-gras de montagne, à fr. 2.10 1/4 gras, 1.50, maigre vieux, à à fr. 1.25 le kg. **A. Haller, Bex**